



« Mémoires héritées, histoire partagée »

publié le 10/06/2013 - mis à jour le 03/10/2013

Descriptif :

Appel à projet pour le second degré autour du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Sommaire :

- Objet
- Intérêts pédagogiques
- Productions finales
- Modalités de participation

Un appel à projet intitulé « **Mémoires héritées, histoire partagée** » est proposé aux établissements du second degré, conjointement par le GIP Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et le ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et l'association Civisme et Démocratie (CIDEM).

Cet appel à projet s'adresse en particulier aux classes de 4ème et 3ème de collège et de Seconde et Première de lycée.

Il invite les établissements scolaires, dans le cadre de l'obtention du label « Centenaire », à travailler à **la confrontation des mémoires locales et nationales en échangeant avec des établissements étrangers ou avec ceux du réseau de l'Agence des Etablissements Français de l'Etranger (AEFE)**.

● Objet

Le projet « Mémoires héritées, histoire partagée » a pour objet de transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Première Guerre mondiale à partir d'un **travail de découverte et de comparaison des mémoires plurielles** de l'événement.

Il s'agit pour des classes d'établissements scolaires français de prendre conscience, par l'étude des mémoires plurielles du conflit, d'une histoire à la fois commune et plurielle de la **Première Guerre mondiale à l'échelle européenne**. Il s'articulera autour de trois grandes étapes :

○ 1- Mise en relation d'un établissement scolaire français avec un autre établissement européen.

Les établissements français pourront s'appuyer sur les partenariats déjà existants. Les établissements solliciteront l'aide du Comité académique du Centenaire et des services académiques de la Dareic. Les échanges pourront s'appuyer sur l'action européenne eTwinning (www.etwinning.fr), portée en France par le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) et permettant de travailler de manière interdisciplinaire et à distance.

○ 2- Etude des mémoires locales et nationales

Les sujets d'études sont libres de choix. Les recherches pourront s'appuyer à partir de documents d'archives, de visites de sites et d'échanges d'informations en parallèle entre les deux établissements.

○ 3- Elaboration d'une production commune

Celle-ci pourra s'accompagner, à l'initiative des établissements, d'un voyage sur les lieux de mémoire des anciens

champs de bataille.

● Intérêts pédagogiques

- ▶ Comprendre la Première Guerre mondiale à partir des mémoires locales.
- ▶ Prendre conscience de la pluralité des mémoires nationales attachées à l'événement.
- ▶ Prendre conscience des enjeux contemporains attachés à l'histoire de la Première Guerre mondiale en termes de construction européenne.
- ▶ Participer à la consolidation du socle commun de compétences et de connaissances par le biais d'une pédagogie par projet et interdisciplinaire et en s'appuyant sur les programmes disciplinaires.

● Productions finales

Les établissements porteurs du projet présenteront une production unique sur des supports laissés au choix des participants. Ceux-ci pourront prendre toute forme mettant en valeur l'originalité du projet commun.

A titre d'exemple, ces productions pourraient être : un journal de guerre papier, une correspondance croisée, une BD ou un roman, un album photographique papier ou dématérialisé, un site internet ou un blog, une exposition virtuelle.

[Lien de l'appel à projets](#) vers le site de la mission du centenaire.

● Modalités de participation

- ▶ 1- Les établissements doivent en premier lieu s'inscrire auprès du référent « mémoire et citoyenneté » via la fiche suivante pour le **4 novembre 2013** :

 [Fiche d'inscription projet 2nd degré](#) (Word de 34 ko)
« Mémoires héritées, histoire partagée ».

- ▶ 2- Les classes sélectionnées autorisent l'utilisation totale ou partielle de leur travail par la Mission du Centenaire et ses partenaires (dans le cadre des dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment les articles L 122-1, 3, 5 et 7). Les participants conservent les droits moraux attachés à leurs travaux et le nom des établissements avec indication de la classe concernée seront systématiquement mentionnés lors d'éventuelles publications.

○ Calendrier

- 4 novembre 2013 : fiche de demande de labellisation à remplir et à remettre au Comité académique ;
- fin novembre 2013 : envoi par les Comités académiques à la Mission du Centenaire des dossiers retenus pour labellisation et pour éligibilité à financement ;
- octobre 2013 - mars 2014 : échanges et élaboration de la production commune ;
- premier semestre 2014 : voyage scolaire (en fonction du choix des établissements) et finalisation de la production commune.

Transmission des productions aux Comités académiques du Centenaire.

 [Dossier de l'appel à projet du second degré](#) (Word de 48 ko)
« Mémoires héritées, histoire partagée » - Règlement et modalités de participation.

Les dossiers de candidature sont à renvoyer par courriel à l'adresse suivante :

pole.civique@ac-poitiers.fr